

Installation de la commission d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés

UN MILLION DE DINARS AUX FAMILLES DES VICTIMES DES INCENDIES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7068 – MARDI 17 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Justice

L'ANCIEN WALI DE TIPASA CONDAMNÉ À 3 ANS DE PRISON

Page 16

COVID-19 EN ALGÉRIE

LA CRISE D'OXYGÈNE S'ÉTERNISE



La troisième vague de la Covid-19 continue de sévir en Algérie causant une énorme pression sur le système de santé en raison du manque d'oxygène médical indispensable dans le traitement des patients atteints de Covid-19, notamment pour certaines urgences chirurgicales. La propagation à grande échelle du variant Delta et la recrudescence des cas de contamination, nécessitant une prise en charge médicale à base d'oxygène pour la majorité des patients, a mis à nu les défaillances de la gestion d'un secteur sensible, notamment en temps de crise sanitaire. *Page 4*

RISQUES D'INONDATIONS

L'APOCE avertit

Page 3

EMIGRATION CLANDESTINE

144 harraga interceptés en Espagne

Page 16

AFGHANISTAN

20 ans après, les talibans reprennent le pouvoir

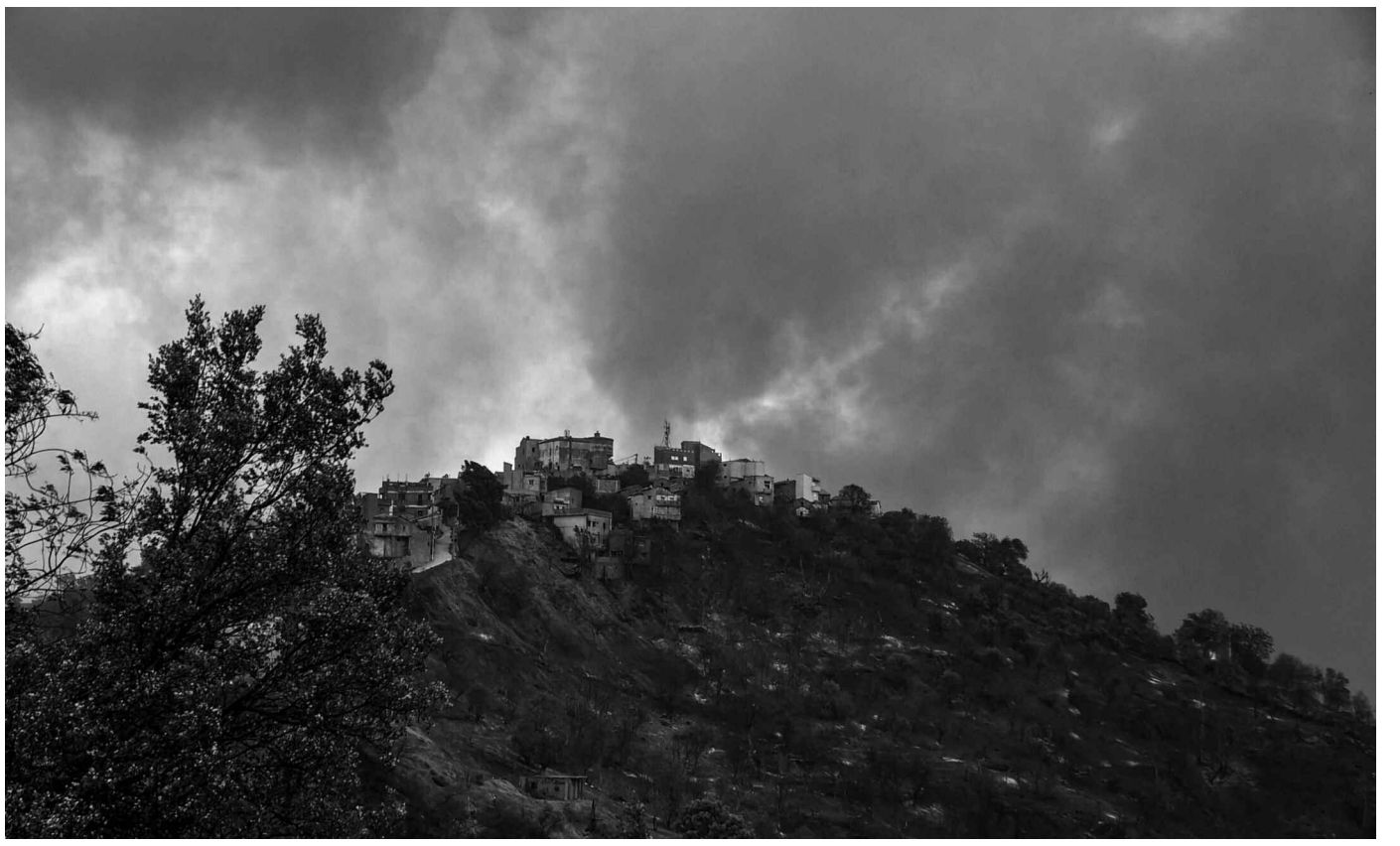
Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

INSTALLATION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION ET D'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Un million de dinars aux familles des victimes des incendies

Le président de la République a annoncé l'octroi d'une indemnité d'un million de dinars pour chacune des familles des civils et des militaires décédés lors des récents incendies de forêt. Elle sera octroyée aux parents du martyr s'il était célibataire ou à son conjoint s'il était marié. Le Président n'a pas manqué de saluer "l'élan de solidarité du peuple algérien qui traduit la grandeur de ce dernier et se veut une réponse forte à tous ceux qui tentent d'exploiter cette conjoncture difficile que la nation surmontera sûrement".



Les feux de forêt qui ont ravagé le nord du pays, notamment la wilaya de Tizi Ouzou, ont causé beaucoup de pertes humaines et matérielles. Une commission d'évaluation des dégâts et d'indemnisation des sinistrés a été installée hier. Elle est présidée par Abdelhafid Allahoum, conseiller à la présidence de la République chargé des relations extérieures.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier à l'installation de la commission nationale d'évaluation et d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt qui ont ravagé plusieurs wilayas du pays depuis le lundi dernier. Des instructions ont été données aux membres de cette commission afin de se mettre au travail dans l'immédiat et surtout de travailler dans la transparence. "Le Président a donné des instructions fermes aux membres de la commission pour coordonner leur travail avec tous les secteurs et les commissions de wilaya, présidées par les walis, et procéder, dans l'immédiat, à l'indemnisation des sinistrés", est-il indiqué dans le communiqué de la présidence de la République annonçant l'installation de cette commission. "La commission a pour principale mission de réceptionner les dossiers des commissions de wilaya chargées de l'évaluation des dégâts", note le communiqué, ajoutant que le chef d'Etat a instruit les membres de la commission "de travailler, en toute transparence et équité, en associant les chefs des comités de villages dans l'élaboration des listes des sinistrés qui bénéficieront du soutien total de l'Etat". D'importants dégâts sont en effet enregistrés bien que le bilan définitif n'est pas encore connu. Une centaine de personnes ont péri dans ces incendies ravageurs, des maisons ont brûlé, des voitures ont été calcinées et des animaux sont morts, outre la réduction de milliers d'hectares de forêts partis en fumée. Le Premier ministre, en déplacement dans la wilaya de Tizi Ouzou jeudi dernier, a annoncé la création d'un fonds spécial d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt sur instruction du président de la République. Les indemnisations concerneront toutes les régions sinistrées, "région par région", a assuré le Premier ministre, relevant que "tous les moyens nationaux ont été mobilisés pour un retour à une vie normale".

Lilia Aït Akli

Comment doit-on indemniser les sinistrés des feux de forêts ?

Aissa MANSEUR
Expert consultant
en développement agricole

LES FEUX de forêts que notre pays a connu cette année est une vraie catastrophe, bien que le bilan final des pertes n'a pas encore été établi mais de visu déjà on peut mesurer l'ampleur des dégâts occasionnés par ce phénomène redoutable, des milliers d'hectares de couvert végétale réduits en cendre ! Des arbres fruitiers et des oliviers calcinés, des animaux décimés les agriculteurs des régions touchées par les incendies ont subi un désastre et essuieront les conséquences des années durant !

En visite aux régions dévastées par les feux, les hautes autorités de l'état en ont tenu un discours réconfortant et rassurant envers la population sinistrée et les ont rassuré quant à la prise en charge de leur indemnisation et dans les plus bref délais, ces indemnités peuvent être pris en charge par le fonds des catastrophes naturelles et la caisse de solidarité des collectivités locales , d'autre part l'indemnisation ne pourra se faire qu'après avoir procédé à des investigations et expertises par les services concernés afin que les indemnités ne soient versées qu'aux véritables victimes, Comment peut-on indemniser ces sinistrés ? Comment peut-on les aider à se remettre sur pieds de nouveaux ? Comment les accompagner à reprendre leurs activités ?

L'indemnisation de l'agriculture assurée ne pose aucun problème et l'opération peut se dérouler dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, la difficulté se pose pour ceux qui n'ont pas contracté une police d'assurance pour ses cultures ou ses bêtes qui sont sans contexte majoritaire, dans ce cas l'évaluation des pertes n'est pas du tout chose aisée !

Le premier Ministre parle de la création d'un fonds spécial pour indemniser les sinistrés des feux de forêts dans toutes les régions touchées par la catastrophe. Même si les surfaces sont restreintes dans ces zones montagneuses, la majorité de la population qui y vivent, activent dans le domaine de l'agriculture, ils pratiquent l'oléiculture, l'arboriculture, l'apiculture, l'élevage bovin et avec un degré moindre l'élevage ovin et avicole mais l'oléiculture demeure l'activité quasi-dominante. Deux options ont êtes évoquées pour l'indemnisation des agriculteurs sinistrés, indemnisation par compensation et indemnisation en numéraire

'' Celui qui a perdu une chèvre on lui donnera une chèvre, celui qui perdu une brebis on lui donnera une brebis et celui qui a perdu les oliviers on va lui replanter les oliviers, …'' tel est l'esprit de l'indemnisation par compensation

Si le remplacement les différents cheptels (ovin, avicole, apicole,…) parait en quelque sorte faisable même si la transaction d'achat et de distribution de ces bêtes peuvent être réalisées de façon opaque et incorrecte, que faire alors pour les arbres d'oliviers séculaires, qui ont nourri des générations et des générations et qui constituent pour ces populations un héritage sacré , peut-on les remplacer par de nouvelles plantations qui ne rentreront en pleine production qu'après dix longues années ? que fera cet agriculteur qui ne vit que de ces oliviers ? Il croisera les bras pendant des années en attendant de triturer les premiers fruits de ces nouvelles plantations ?

Il n'est un secret pour personne que l'olivier, dans diverses régions de pays à l'instar de le Kabylie est considéré comme un patrimoine qui fait partie de leur décor immuable et c'est de l'olivier que dépend presque toutes les recettes financières qui constituent leurs budgets annuels assurant le ''fonctionnement'' de leurs foyers, l'olivier est leur gagne-pain ! Il en est de même pour les arbres fruitiers, compenser les vergers productifs ravagés par les feux par les seules nouvelles plantations ne constitue pas un dédommagement équitable, un arbre qui produit ne pourra jamais être indemnisé de la sorte. Ceux qui préconisent cette forme de dédommagement ont-ils une idée sur les moyens à leur portée pour réaliser ces opérations dans les délais projetés ?

La plantation d'olivier et d'arbres fruitiers ne pourra se faire à la longueur de l'année pour des raisons techniques propres aux différentes espèces arboricoles, une telle opération qui se réalisera sur d'importantes surfaces et de surcroit dans les zones montagneuses prendra beaucoup plus de temps que l'on prévoit, c'est presque une mission impossible ! Se référant à des expériences de dédommagement déjà vécues dans d'autres circonstances, l'indemnisation des sinistres des feux de forêt nous laissent croire que l'opération ne se déroulera pas dans les meilleures conditions, avec l'extinction de le dernière flamme on se rétrécit petit à petit et on se désengage au fur et à mesure et les sinistrés auront toutes les peines du monde pour se voir régler, l'indemnisation par compensation si jamais elle sera appliquée durera dans le temps et risque de ne plus jamais aboutir.

RISQUES D'INONDATIONS

L'APOCE avertit

L'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) avertit sur les risques d'éventuelles inondations qui peuvent survenir à partir de la mi-août en Algérie.



Après le drame des feux de forêt qui a touché plusieurs wilayas, le pays risque d'affronter, encore une fois, d'autres catastrophes liées aux inondations, notamment à l'approche de la saison hivernale.

Consciente des risques liés aux inondations qui se répètent chaque année, l'APOCE, à travers les deux hachtags lancés sur sa page Facebook «Ce qui nous arrive est déjà assez» et «Nettoyez-les avant qu'ils ne débordent sur nous», tient à sensibiliser sur l'importance de procéder au nettoyage des conduites d'assainissement et de déboucher les avaloirs pour éviter une éventuelle catastrophe à l'approche de l'automne. «A partir de la deuxième moitié du mois d'août, le climat va commencer à changer et plusieurs régions vont connaître des épisodes de pluies accompagnées par des inondations», rappelle l'APOCE. Cette situation, indique-t-il, pourrait se heurter à des conduites d'assainissement bouchées, ce qui va se solder par une catastrophe assurée. L'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement déplore le fait que les autorités ne fournissent aucun effort de prévention pour éviter ces catastrophes qui surviennent chaque hiver. «Ce qui est arrivé cette année comme catastrophes nous suffit», se désole l'organisation.

Suite à cette alerte, le ministère de l'Intérieur a donné, hier, des instructions à tous les walis, les invitant à prendre les mesures nécessaires afin de se préparer à faire face à de probables inondations, et ce en activant les planifications des wilayas relatives aux secours et au sauvetage des victimes.

Les walis, pour leur part, ont déjà entamé des réunions avec les comités exécutifs afin d'activer ces planifications. Ils travaillent avec des directeurs exécutifs et se concentrent notamment sur les points noirs qui enregistrent des inondations à cause des crues d'oued. Les directeurs exécutifs sont ensuite passés à un niveau supérieur de vigilance, et ce en préparant les moyens logistiques nécessaires pour faire face à ce genre de catastrophe.

Les walis se sont également entretenus avec les représentants des APC et des daïras ; ils ont pu préparer des programmes d'intervention au niveau des quartiers et des douars qui connaissent souvent des inondations à ce moment de l'année.

Ils ont insisté aussi sur l'importance de la coopération entre toutes les instances, notamment les chefs de daïra, et ce afin de mener à bien les campagnes de nettoyage déjà lancées dans plusieurs wilayas.

Lynda Louifi

INTEMPÉRIES À MÉDÉA

Mesures préventives et prospectives contre les crues

ENCORE une fois, les collectivités locales n'auront pas de répit avant d'avoir bouclé les mesures préparatoires pour faire face aux intempéries qui pourraient s'annoncer aussi violentes que celles qui ont eu lieu lors des précédentes saisons et causé des pertes humaines et des dégâts matériels importants. En effet, après avoir eu à gérer dans l'urgence la crise sanitaire avec son lot de problèmes liés à la pénurie d'oxygène, la crise de l'eau même qui ne s'est que plus ou moins estompée après une nouvelle programmation de l'ouverture des vannes de distribution qui est passée d'un jour sur trois à un jour sur cinq au chef-lieu, les autorités sont à pied d'oeuvre pour redynamiser le plan Orsec local.

C'est donc dans le cadre des mesures prospectives et en application des instructions du ministère de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagement du territoire (Miclat) que le plan Orsec de la wilaya va connaître les aménagements appropriés afin de permettre de mieux faire face aux inondations susceptibles d'être causées par les changements climatiques.

Une réunion de coordination consacrée à la problématique des intempéries s'est déroulée, dimanche, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence des chefs de daira de Médéa, Berrouaghia, Béni-Slimane et Seghouane, avec la participation des directeurs techniques concernés.

C'est à l'effet de prendre les dispositions nécessaires conformément aux instructions du Miclat, en rapport avec la stratégie nationale de prévention contre les risques d'inondations, et dans le prolongement des mesures prises des suites crues qui ont affecté en mai dernier la région de Béni-Slimane, que certains points noirs ont été évoqués.

A ce propos, indique-t-on, il a été identifié les points noirs existants situés au niveau de Chaabet Lawawdja et Ameur (commune de Béni-Slimane), Oued El Had et centre d'enfouissement technique Mezghenna (Tablat), et à Hai Zaouia (Moudjebeur).

Ainsi donc, fait-on remarquer, il s'agit d'élever le niveau de vigilance et d'anticipation, selon le chef de l'exécutif qui a insisté sur le renforcement des moyens logistiques devant être mobilisés lors de la survenue des catastrophes naturelles et l'indication précise des engins et moyens mécaniques en nombre et en qualité, leur disponibilité pour leur utilisation le jour venu.

Il faut rappeler que la cartographie des points noirs élaborés par le cellule de vigilance de la wilaya compte plusieurs agglomérations exposées au risque d'inondation dont les plus récentes sont Béni-Slimane, Berrouaghia, Seghoune et Khams Djouamaa qui ont connu des situations de montée des eaux lors des intempéries qui ont eu lieu durant ces dernières années où des quartiers ont été envahies par les eaux à la suite des fortes chutes de pluie qui s'étaient abattues sur la région.

Nabil B.

PROTECTION CIVILE

Extinction de 41 feux de forêts dans 9 wilayas

LES UNITÉS de la Protection civile ont réussi à éteindre 41 feux de forêts dans neuf (09) wilayas au cours des dernières 24 heures, ont indiqué hier lundi les services de la Protection civile dans un communiqué. «Les unités de la Protection civile ont réussi, au cours des dernières 24 heures (15-16 août), à éteindre 41 feux de forêts dans neuf (09) wilayas: Tizi Ouzou (24 incendies), Bejaïa (05), El Taref (04),Jijel (02), Sétif (02), et un (01) incendie dans chacune des wilayas de Médéa, Guelma, Skikda et Bouira», précise-t-on de même source.

Les équipes de la Protection civile accompagnées par les services spécialisés poursuivent les opérations d'extinction des incendies au niveau de 7 wilayas: Jijel (02), Tizi Ouzou (01), Béjaia (01), Sétif (01), Annaba (01), Ain Defla (01) et Tipaza (01)».

Les moyens matériels et humains sont toujours mobilisés pour circonscrire ces feux, soutenus par «trois (03) hélicoptères du Groupement aérien de la Protection civile, cinq (05) hélicoptères de l'Armée nationale populaire (ANP) et un (01) avion bombardier d'eau (ABE) espagnol».

Les hélicoptères du Groupement aérien de la protection civile et de l'ANP ont effectué «69 opérations de bombardement d'eau dans les wilayas de Jijel et Tizi Ouzou, et 14 opérations de l'ABE espagnol à Béjaia et Annaba.

Depuis le 09 août, les moyens aériens d'extinction des feux ont permis d'effectuer 702 opérations de bombardement d'eau à travers les six (06) wilayas suivantes : Tizi-Ouzou, Béjaia, Jijel, Bouira, Guelma et Annaba.

S. N.

BLIDA

Un nouveau dispositif pour la collecte des déchets des commerçants

LE DIRECTEUR de l'environnement de la wilaya de Blida a présidé une réunion avec des responsables de l'établissement public étatique Mitidja-Nadhafa, à laquelle ont participé des représentants de la police de l'environnement et de l'urbanisme ainsi que ceux de la Direction du commerce de la wilaya, pour débattre de la mise en place du schéma de gestion des déchets, actuellement en vigueur. En effet, malgré l'acquisition, par l'EPIC Mitidja-Nadhafa, de nouveaux camions ces derniers jours, les agglomérations de la wilaya de Blida enregistrent des tonnes de déchets, en particulier dans les quartiers à grande mobilité tels que les marchés populaires ainsi que les zones résidentielles et urbaines. Le nouveau plan vise à stopper la décharge aléatoire des déchets au niveau de plusieurs points à Blida tel le quartier Ben Badis, dans la commune d'Ouled Yaich. Il sera étudié par l'EPIC Mitidja-Nadhafa avant d'être approuvé lors de la prochaine réunion avec les services de la Direction de l'environnement, programmé dans dix jours. Après approbation de ce plan, celui-ci sera mis en œuvre, dans un premier temps, dans la commune de Blida, avant qu'il ne soit généralisé aux autres communes de la wilaya. Le processus de sensibilisation commencera dans les grandes rues, où les commerçants déposent une grande partie des déchets. Le porte-parole a ajouté : «Il faudra d'abord mettre au diapason ces commerçants et les informer des horaires fixés pour la pose des déchets. En cas de non-respect de ces horaires, des mises en demeure leur seront adressées et la fermeture de leurs magasins n'est pas à écarter. Il y a 23 secteurs et chaque secteur a sa propre feuille de route, avec des informations concernant le type et la taille de chaque camion. Chaque secteur a un document technique qui détermine le point de départ de son secteur et la limite de ce dernier , de même qu'il fixe quelles rues et quels quartiers entrent dans le cadre de ce secteur. En effet, le camion qui va ramasser les déchets est tenu responsable de son travail et de son secteur auquel il est affilié. Chaque secteur dispose d'une fiche technique : l'horaire d'arrivée des camions, la charge de déchets et la quantité de déchets produits.

T. Bouhamidi

VACCIN ANTI-COVID

Acheminement de trois millions de doses acquises en Chine

UN AVION de transport militaire relevant des Forces aériennes a atterri, lundi matin, au niveau de la Base aérienne de Boufarik avec à son bord une cargaison de vaccins anti-covid-19 estimée à trois millions de doses acquises de la République populaire de Chine, indique un communiqué du Ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), un avion de transport militaire relevant de nos Forces aériennes a atterri, la matinée du 16 août 2021, au niveau de la Base aérienne de Boufarik/1ère Région militaire, à son bord une cargaison de vaccins anti-covid-19, estimée à trois millions (3.000.000) de doses acquises de la République populaire de Chine», précise le MDN. «Ces opérations se poursuivront et d'autres cargaisons de vaccins et de matériel médical nécessaire seront acheminés dans les prochains jours pour soutenir le système de santé national», ajoute la même source.

S. T.

MÉDICAMENTS AUX PROPRIÉTÉS PSYCHOTROPES

Installation de la commission nationale

LA COMMISSION nationale des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes a été installée dimanche au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère. Cette installation intervient en application des dispositions du Décret exécutif N21-196 du 11 mai 2021 fixant les modalités de contrôle administratif, technique, et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. Ce décret vise à protéger les citoyens et le personnel de la santé contre l'utilisation illégale de ces substances et médicaments, à travers un meilleur contrôle de ces substances sans toucher à leur disponibilité. La commission se chargera essentiellement d'évaluer les rapports relatifs au contrôle en matière d'importation et d'exportation des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes ainsi que les rapports des opérations d'inspection périodiques et inopinées des établissements pharmaceutiques, de proposer les mesures nécessaires, administratives, tchniques et de sécurité, et d'évaluer les écarts constatés lors de l'inventaire des stocks physiques de l'établissement pharmaceutique. La Secrétaire générale du ministère, Drifa Khoudir, a procédé à l'installation officielle de la commission en présence des cadres du ministère de l'Industrie pharmaceutique et des représentants des ministères de la Défense nationale et de la Santé, de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale, des Douanes et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), en sus de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (OFDT), en leur qualité de membres de la commission, et des représentants des partenaires économiques et sociaux. A cette occasion, Mme Khoudir a souligné l'importance et le rôle de la concertation et de la coordination entre tous les acteurs dans le domaine pharmaceutique, ce qui permettra à la commission de jouer un rôle efficace dans l'amélioration de l'opération de contrôle et de lutte contre la pharmacodépendance, la toxicomanie et la mauvaise utilisation de ces médicaments, a conclu le communiqué.

M. B.

PROPAGATION DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

La crise d'oxygène s'éternise

La troisième vague de la Covid-19 continue de sévir en Algérie causant une énorme pression sur le système de santé en raison du manque d'oxygène médical indispensable dans le traitement des patients atteints de Covid-19, notamment pour certaines urgences chirurgicales.



La propagation à grande échelle du variant Delta et la recrudescence des cas de contamination, nécessitant une prise en charge médicale à base d'oxygène pour la majorité des patients, a mis à nu les défaillances de la gestion d'un secteur sensible, notamment en temps de crise sanitaire.

Cela fait près de deux mois que le manque d'oxygène perdure dans l'ensemble des établissements hospitaliers du pays sans que les autorités sanitaires arrivent à une solution radicale pour l'approvisionnement, à temps et en quantité suffisante, des structures de santé en cette matière vitale.

Dans plusieurs wilayas du pays, les spécialistes de la santé lancent des cris de détresse quant au manque criant d'oxygène dans les unités de soins intensifs, causant la morts de centaines de patients Covid-19 et mettant en danger la vie des milliers de malades hospitalisés dans les hôpitaux algériens.

La distribution de l'oxygène médical, accusant encore d'énormes retards et de multiples dysfonctionnements, ne subvient pas aux besoins des hôpitaux toujours submergés de patients atteints de Covid-19 qui risquent de mourir ou d'avoir des complications graves.

La saturation des services de réanimation et le manque d'oxygène ont induit à une situation tragique, que les équipes médicales essayent de surpasser, tentant de trouver des solutions temporaires en attendant l'arrivée des camions d'approvisionnement.

Même les grands hôpitaux de la capitale n'échappent pas au manque de cette matière vitale, et ce en dépit de la capacité de stockage dont ils disposent, comme l'indique le Pr Abderrahmane Sidi Saïd, directeur des activités médicales et paramédicales (DAMP) au CHU Bab El-Oued (ex-Maillot).

Il fait savoir que cette structure, qui consomme en moyenne 6 000 litres d'oxygène par jour, n'est approvisionnée qu'entre 2 000 et 3 000 litres par jour.

Cette situation rend les conditions de travail des équipes médicales très difficiles, d'autant plus que les capacités de stockage de l'hôpital, qui dispose de quatre évaporateurs, sont importantes et s'élèvent à 28 000 litres d'oxygène. Elles permettent une autonomie allant jusqu'à six jours avec la pression actuelle.

Ces dysfonctionnements dans l'approvisionnement en oxygène se sont accentués depuis plusieurs jours à l'hôpital de Bab El-Oued, qui reçoit chaque jour plus de 150 malades, induisant une augmentation notable en consommation d'oxygène. Une demande qui n'est pas satisfaite par les approvisionnements reçus quotidiennement.

Selon le Pr Sidi Saïd, les quatre évaporateurs de l'hôpital «se sont retrouvés à sec, sans oxygène, les deux derniers jours», avec des services pleins de malades Covid nécessitant tous, à des degrés différents, de l'oxygène.

Ce genre de perturbation dans l'approvisionnement complique le travail des équipes médicales et paramédicales et engendre parfois des pertes de vie. Par ailleurs, le manque d'oxygène se répercute également sur les urgences chirurgicales, qui nécessitent de l'oxygène, précise le spécialiste, expliquant que la crise épidémiologique causée par la propagation de la Covid-19 semble éclipser toutes les autres pathologies, notamment certaines urgences chirurgicales.

Il met en garde également contre le retard dans la prise en charge de ces pathologies, pouvant provoquer des complications chez ces malades et, par conséquent, une pression supplémentaire sur le système sanitaire, qui va se retrouver après la Covid submergé par des malades arrivés à des stades tardifs.

La priorité donnée aux malades atteints par la Covid-19 mais aussi l'appréhension des malades non-Covid d'entrer à l'hôpital ont fait baisser significativement le nombre de lits en réanimation occupés par des patients souffrant de pathologies habituelles.

Mohamed Mecelti

Elargissement des capacités d'accueil à l'EPH de Ksar El Boukhari

METTANT en application les dernières orientation du wali de Médéa, Djahid Mous, issues de la commission de coordination de wilaya chargée du secteur de la prévention contre la propagation du virus Corona, relatives à l'élargissement des capacités d'accueil des établissements hospitaliers (EPH) de Médéa et Ksar El Boukhari, l' EPH de Ksar El Boukhari a procédé à l'aménagement d'une aile dédiée aux patients atteints du covid-19.

C'est pour faire face à l'augmentation du nombre de malades infectés par le virus corona et eu égard à la saturation des hôpitaux, que les autorités ont envisagées de recourir à l'ouverture de nouveaux services en utilisant même les structures extrahospitalières (hôtels, internats) pour accueillir les nouveaux malades atteints de Covid-19.

Opérationnelle depuis vendredi dernier, cette nouvelle aile a été exceptionnellement aménagée dans le nouveau service de chirurgie de l'EPH de Ksar El Boukhari où, sur 21 lits prévus, 8 lits ont été installés avec tout l'équipement d'accompagnement nécessaire, notamment les concentrateurs d'oxygène, et en mettant les conditions d'hygiène et de salubrité exigées.

Le mouvement de solidarité citoyenne menée par le groupe "Les rues de Ksar El Boukhari, les femmes "Moumalahat Batoul" et le restaurant Tahar de l'ex-député appelé spécifique, ont fait montre de beaucoup de générosité en préparant des repas chauds aux patients atteints du covid-19 ainsi qu'aux travailleurs et employés de l'EPH. La direction de l'EPH faisant preuve de dynamisme a mis à profit la relative baisse de pression sur ses structures pour mener une large opération de désinfection qui a touché tous ses services pour "le repos des malades et pour donner une meilleure image de l'établissement", selon le communiqué de la direction.

Nabil B.

INCENDIES

Promouvoir l'assurance pour protéger le patrimoine des sinistrés

Des mécanismes de promotion de l'assurance et de la réassurance sont nécessaires pour protéger le patrimoine des sinistrés, dans les cas d'incendies comme ceux ayant touché plusieurs wilayas du pays, a recommandé lundi le premier vice-président de l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR), Hassen Khelifati.



«Pour l'avenir, il serait opportun de mettre en place des outils économiques pour protéger le patrimoine des particuliers et des entreprises», a indiqué M. Khelifati dans une déclaration à l'APS, expliquant que ces outils peuvent être soutenus par l'Etat, soit à travers un organisme déjà existant soit par un nouvel organisme du secteur des assurances.

Selon le représentant des assureurs activant en Algérie, dans d'autres pays, l'Etat subventionne certains types d'assurances mais n'intervient pas directement dans l'indemnisation, une manière d'encourager les citoyens à contracter des polices d'assurance.

Ainsi, en cas de catastrophe ou d'incendie, c'est l'assurance qui intervient par des mécanismes économiques, souligne-t-il. L'Etat peut également subventionner une partie de l'assurance alors que l'agriculteur ou l'éleveur prend en charge une partie également. En cas de catastrophe, ce sont les assurances qui pourront se substituer à l'Etat et éviter ainsi des dépenses importantes sur le budget de l'Etat, soutient-il.

«Suite aux incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, l'Etat va mobiliser d'importants moyens financiers qui n'étaient peut-être pas prévus dans ses budgets. A l'Avenir il serait judicieux de créer un pool d'assurance et de réassurance ou rendre l'assurance obligatoire, tout le monde pourra y gagner», affirme le représentant de l'UAR.

Interrogé sur les seuils de dédommagement en cas de catastrophe naturelle, tels que les incendies, M. Khelifati a fait savoir que «l'assurance catastrophe naturelle est en général limitée à 50 % mais elle peut aller dans certains cas spécifiques jusqu'à 100 %», précisant que les chiffres sur le nombre d'assurés parmi les personnes sinistrées suite aux récents incendies ne sont pas connus. Les victimes de ces incendies peuvent être dédommagées dans le cadre d'assurances contre l'incendie, contre les calamités naturelles ou via d'autres options d'assurance. «Il y a également des assurances tous risques qui peuvent s'adapter à la région selon la culture, telles que les oliviers, ou de l'élevage ovin, bovin ou apicole. Ce sont des assurances à la carte», détaille-t-il, regrettant que «les citoyens ne prennent conscience de l'importance de s'assurer qu'après que la catastrophe survienne. Pourtant, «les primes d'assurance ne coûtent généralement pas cher», déplore-t-il encore.

Pour M. Khelifati, il s'agit désormais de trouver des mécanismes pour encourager, voire obliger les personnes à s'assurer.

De plus, «cela permet aux sinistrés d'obtenir des indemnisations plus importantes, car relatives à la valeur des biens perdus et non selon un forfait fixé par l'Etat pour soutenir les sinistrés», fait-il observer.

H. B.

Publicité

Le Jeune Indépendant **du 17/08/2021 / ANEP 2116014025**

Le Jeune Indépendant **du 17/08/2021 / ANEP 2116014068**

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:13	12:33	16:18	19:18	20:47
CONSTANTINE	04:19	12:37	16:22	19:26	20:50
ALGER	04:32	12:52	16:36	19:38	21:05
OUARGLA	04:37	12:43	16:22	19:23	20:43
CHLEF	04:41	12:59	16:43	19:45	21:11
MOSTAGANEM	04:47	13:04	16:47	19:49	21:15
ORAN	04:50	13:07	16:50	19:52	21:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7068 — MARDI 17 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	23°
Oran	29°	23°
Constantine	36°	20°
Ouargla	41°	27°

EMIGRATION CLANDESTINE

144 harraga interceptés en Espagne et 65 autres avaient pris le large

L'afflux de l'émigration clandestine vers l'Italie ou l'Espagne continue sans relâche. 144 harraga sont arrivés en Espagne en vingt-quatre heures, soit entre samedi et dimanche dernier. 65 autres harraga ont touché les terres italiennes de la Sardaigne et de Lampedusa jeudi et vendredi derniers. Autant dire que l'émigration clandestine continue sans répit.



Malgré la pandémie de coronavirus et les incendies meurtriers, «le projet» de plusieurs milliers de personnes algériennes de quitter le pays reste la priorité. Selon l'activiste Francisco Jose Clemente Martin, «c'est un véritable débordement humain que l'Espagne est en train d'enregistrer au quotidien». Parmi les 144 migrants algériens arrivés en provenance de l'Algérie, plusieurs ont eu des difficultés de navigation avant d'être sauvés par les gardes-côtes espagnols à Almeria. Selon les dernières informations fournies par Jose Clemente, «la Garde civile d'Almeria a sauvé, ce soir, une embarcation à la dérive avec 14 individus algériens à son bord».

Un sauvetage en plus. Mais qu'en est-il des autres naufragés non secourus et des personnes mortes par la faute de l'aventure ?

A Annaba, 65 harraga à bord de cinq embarcations artisanales ont pris le large tandis que le mont de l'Edough et les vastes montagnes forestières d'El-Tarf brûlaient. Ces harraga, âgés entre 14 et 60 ans, comptaient parmi eux, selon certains membres de leurs familles, des étudiants, des chômeurs et plusieurs personnes ayant terminé leurs études universitaires. Personne ne sait rien de ce qu'est advenu à ces harraga.

Pour rappel, tout récemment, 121 harraga de nationalité algérienne, à bord de 7 embarcations artisanales, sont arrivés, au début du mois d'août, en Espagne, a rapporté Francisco Jose Clemente Martin, membre du Centre international d'identification des migrants disparus (CIPIMD) et membre de l'ONG Heroes Del Mar. Parmi ce groupe, seule une femme a été enregistrée. Le membre de l'ONG Heroes Del Mar a signalé que les 121 harraga étaient en bonne santé après avoir été interceptés par la Guardia Civil espagnole aux îles Baléares, au sud de l'Espagne. Par ailleurs, durant le mois de juillet dernier, 2 217 harraga algériens ont débarqué sur les côtes espagnoles.

Selon Francisco Jose Clemente, les 2 217 harraga algériens avaient débarqué sur les côtes espagnoles entre le 1er et le 31 juillet 2021, précisant que sur ce nombre global de harraga, 1 417 ont été interceptés par les gardes-côtes espagnoles alors que les 800 autres ont réussi à entrer en Espagne sans être interceptés. Selon le membre bénévole de l'ONG, rien que pour le mois de juillet dernier, 120 embarcations maritimes sont arrivées clandestinement en Espagne, dont 80 à Almeria et 17 aux îles Baléares. Le membre de l'ONG avait alors signalé un nombre élevé de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins algériens. Il avait également révélé que depuis le début de l'année 2021, 400 embarcations étaient arrivées à Almeria. Selon un rapport de la Commission européenne publié en 2020, les harraga algériens n'empruntent plus la route marocaine pour atteindre l'Espagne. Toutes les traversées sont effectuées à partir des côtes algériennes. La majorité des migrants interceptés sont interrogés avant d'être soignés et placés dans des centres de rétention pour étrangers. Après 48 h ou 72 h, ils sont relâchés avec décision d'expulsion.

Selon des médias espagnols, 90% des décisions d'expulsion ne sont jamais appliquées. En 2020, l'Espagne a été la première destination des harraga algériens avec 11 200 migrants algériens sur les 41 000 personnes enregistrées.

Les autorités espagnoles craignent un afflux massif de migrants algériens pour 2021.

Nabil Chaoui

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Lancement du projet «De notre Mémoire»

LE MINISTÈRE des Moudjahidine et des Ayants-droit a annoncé, hier lundi, le lancement du projet «De notre Mémoire» en coordination avec le ministère de la Communication, dans l'objectif de faire connaître l'histoire de l'Algérie de 1830 à 1962.

A l'occasion du double anniversaire de la journée du Moudjahid (20 août 1955 - 20 août 1956), le ministère a indiqué qu'il procédera à l'élaboration d'un dossier sur l'histoire de l'Algérie qui sera publié par la presse écrite au regard de son rôle central dans la communication des valeurs et des principes de la révolution du 1er Novembre et de la Mémoire nationale. Le ministère des Moudjahidine a affirmé qu'il oeuvre à travers ce projet à «préserver la Mémoire nationale et à promouvoir le sens historique auprès du lecteur pour l'accoutumer à suivre la rubrique histoire dans la presse et les médias nationaux». Le chef du cabinet du ministère des Moudjahidine, Fouad Benslimane a déclaré que ce projet sera lancé à l'occasion de la journée du Moudjahid, ajoutant qu'une conférence «importante» sera organisée mercredi prochain après approbation du Comité national chargé de la célébration des journées et des fêtes nationales pour permettre d'exposer le programme national dans les médias et de «transmettre notre histoire glorieuse à la génération montante».

Dans le cadre des démarches du ministère à préserver et à vulgariser la Mémoire nationale, la sous-directrice du patrimoine historique et culturel du ministère, Salima Thabet a, de son côté, mis en avant «le rôle majeur» des médias dans la diffusion des principes de la guerre de libération et la consécration des fondements de la personnalité nationale auprès des générations montantes.

T. R.

JUSTICE

L'ancien wali de Tipasa condamné à trois ans de prison ferme

LE PÔLE pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a condamné, lundi, l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghellai, en prononçant à une peine de trois ans de prison ferme pour des faits liés à la corruption et l'octroi d'indus avantages. Plusieurs responsables impliqués dans cette affaire ont été condamnés à des peines allant d'un an avec sursis à deux ans de prison ferme, notamment l'ancien directeur des domaines de la wilaya de Tipasa qui a été condamné à deux ans de prison dont une année avec sursis, le directeur du cadastre, condamné à deux ans de prison et le directeur de l'environnement à un an de prison avec sursis. Le tribunal a condamné également deux hommes d'affaires impliqués dans cette affaire de corruption, à deux ans de prison ferme, tandis qu'un troisième a été acquitté.

M. D.

SPORTS ÉLECTRONIQUES

eSportDZ lance pour la cinquième année consécutive ses compétitions Dzair Battle

POUR la cinquième année consécutive, eSportDZ organisation dédiée au développement des sports électroniques en Algérie lance son championnat Dzair Battle. Organisées cet été entre août et octobre, sur une période de 8 semaines, ces compétitions en ligne verront la participation de nombreux compétiteurs de tous les coins du pays pour savoir qui sont les champions algériens de l'année 2021.

A cette occasion, M. Yacine Tahari, General Manager de la structure eSportDZ à la tête du projet, assure que «Malgré les conditions complexes dues à la pandémie, nous avons pu continuer à développer le championnat et permettre à de jeunes talents algériens d'émerger. 2021 marques la 5ème année de notre création et nous continuons de remarquer une augmentation continue du nombre de participants. Nous espérons avec ces rencontres sportives développer la pratique des sports électroniques comme outils de construction personnelle et aider de sensibiliser le public aux vertus d'une activité sportive numérique encadrée». Les participants pourront s'affronter cette année sur différents sports électroniques de combat et sports traditionnels. Dans cette liste, on peut trouver Street Fighter V, Tekken 7, eFootball PES 2021, Guilty Gear Strive et Brawlhalla. Une sélection de titres à succès en Algérie, les athlètes algériens figurant parmi les meilleurs de la région comme sur Street Fighter V où l'Algérie est double championne d'Afrique en titre.

Les compétiteurs auront la chance à l'issue du championnat d'être sélectionnés pour la finale annuelle organisée en présentiel à Alger en novembre qui comptera les meilleurs athlètes algériens, à la manière de championnats tels que la Champions League ou le Super Bowl, pour décider des champions de cette saison. Un événement qui sera organisé selon des mesures sanitaires strictes afin d'éviter tous risques et retransmis sur internet via un stream live accessible à tous.

Lancé en octobre 2016, Dzair Battle est un format de compétitions régulières organisées par eSportDZ dans le but de développer la pratique des loisirs numériques sportifs en Algérie. Spécialisée dans les sports électroniques de combat tel que Street Fighter, Tekken, The King of Fighters, Super Smash Bros., ou Brawlhalla, Dzair Battle s'adresse à tous les publics quels que soient leurs origines, âges, genres ou catégories sociales.

H. B.